

3C JACQUIN PLOMBERIE

Société Par Actions Simplifiée au capital de 2 000 €

Siège social : 60 Bis Chemin des Blâches

38690 CHABONS

839 127 958 R.C.S. Vienne

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE **EN DATE DU 1^{ER} NOVEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,
et le premier novembre, à quinze heures,

Monsieur JACQUIN Freddy demeurant 60 Bis Chemin des Blâches à CHABONS (38690), agissant en qualité d'associé unique et Président de la société 3C JACQUIN PLOMBERIE, s'est réuni en assemblée générale extraordinaire au siège social et statue sur les décisions prises suivantes :

- Transfert du Siège Social et modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIÈRE DECISION

L'assemblée générale, décide de transférer le siège social de la Société du «60 Bis Chemin des Blâches à CHABONS (38690) » au « 45 Bis Chemin de Breillière à CHABONS (38690)» à compter du 1^{er} novembre 2025.

En conséquence l'article N°4 des statuts a été modifié comme suit :

ARTICLE N°4 – Siège Social

Le Siège Social est fixé à CHABONS (38690) 45 Bis Chemin de Breillière

Le reste de l'article est inchangé

DEUXIÈME DECISION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Le Président

